CTL DU 10/03/2016
COMPTE RENDU

Section de Tarn et Garonne

Montauban, le 10/03/2016

1- Volet emplois 2016 :

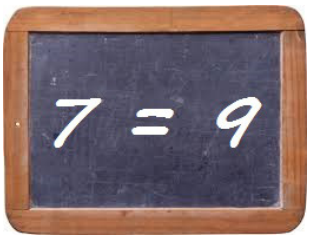

Surprise du chef ! La DG a fait connaître les nouvelles règles de calcul à la DDFIP 82, à savoir que 7 = 9 !

En fait, les annonces de 2 créations d'emplois sur le 82 se soldent par un redéploiement de l'existant (1 A et 1 A+).
Un emploi vacant d'IP en direction et l'emploi A de Montaigu (poste en gestion conjointe) sont supprimés.
De ce fait, pas de création de cadre A au PCE où il existe un réel besoin.
Voir aussi notre déclaration liminaire en dernière page.
Vote : FO a refusé de voter sur un point déjà soumis au vote le 18/12/2015.

2- Ponts naturels :
3 possibilités : vendredi 6 mai, vendredi 15 juillet et lundi 31 octobre
Vote : pour à l'unanimité.

3- Modification du règlement intérieur de Castelsarrasin :
Suite à arrivée de nouveaux agents (restructurations) : les modalités antérieures sont reconduites (4,5 jours de travail par semaine).

4- Exécution du budget 2015 et présentation 2016 :

Total 2015 = 2 090 050 €
Plus de dépenses en 2015 qu'en 2014 justifiées par des abondements exceptionnels pour financer le déménagement à Albasud, le double loyer Albasud-Forestié et les travaux de remise en état suite à la tempête.

Une dotation exceptionnelle de 180 000 € (levée des réserves DG) a été attribuée au 82 le 20 novembre.
Elle a permis de financer le remplacement du véhicule utilitaire de la direction (après cession obligatoire de 2 véhicules) et l'autocom de la TMM.

Dépenses du budget 2015 : 47 % immobilier et 29 % métiers (dont frais déplacement hors formation, poste ayant augmenté de 61 % de 2014 à 2015 : 113 448€ à 182 523€).

Dotation 2016 : 1 723 769 €
Impossible à ce stade de définir le montant de la baisse: abondements exceptionnels non reconduits, abondements de 2ème et 3ème niveau non connus à ce jour.
D'après la direction la baisse serait de 2,2 % au minimum.

FO a demandé si un budget était réservé pour des opérations immobilières.
Le directeur a répondu que non, mais que des opérations immobilières auraient lieu (cf. plus bas).

FO a demandé le volume de crédits auxiliaires accordés pour 2016 :
5 équivalents-temps plein : en baisse. A savoir 6 début 2015, réduits à 5,5 en cours d'année.

5- Modification des horaires d'ouverture au public :
La direction nous informe qu'elle a contacté tous les chefs de service pour savoir si des modifications étaient souhaitées.

Seulement 3 ont répondu !
Castelsarrasin demande une ½ journée supplémentaire de fermeture : refusée car site urbain avec obligation d'ouvrir 4 jours au public sur 24h minimum.

SIP de Montauban demande le maintien de la fermeture le vendredi y compris pendant la campagne déclarative : accordé
Moissac demande de changer le jour de fermeture : mercredi au lieu du mardi : accordé dans le délai des contraintes techniques.
Vote : pour unanimité

6- Projets immobiliers :
Le directeur est particulièrement attaché au rapprochement des services de Direction en un seul lieu Allées Mortarieu, et au déménagement de la paierie départementale dans l'ancien logement de fonction du directeur situé au-dessus de la TMM.

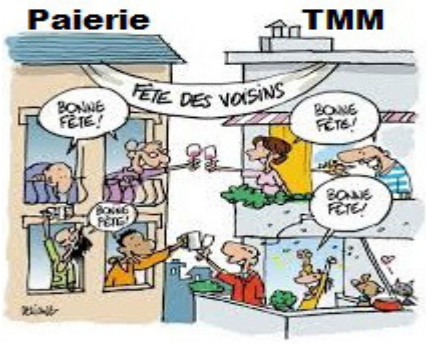

Pour la paierie : l'aménagement se ferait sans recloisonnement, reconfiguration avec création d'une caisse unique pour les deux entités.
Le dossier sera présenté auprès de la DG avec le suivant :
Pour la Direction : rapatriement des effectifs de la rue du Génie aux allées Mortarieu.
A l'étude : faisabilité de la création d'un niveau intermédiaire dans la salle de réunion et dans le service RH, aménagement en bureaux de l'ancien logement du gardien. Les bureaux individuels seront proscrits (2 par bureau) !

De plus, il est envisagé le transfert des opérations de caisse de la Direction vers la TMM, l'abandon de la mission d'encaissement serait motivé par la nécessité de libérer un espace supplémentaire(!).
Ce transfert sera l'occasion de revoir l'implantation de l'ensemble des services. A ce sujet FO demande qu'il soit fait appel à l'ergonome du ministère. Le Directeur précise que le dossier n'est pas bouclé et qu'il nous tiendra informés au fur et à mesure de l'avancement.

Monsieur le président,

Le plat des suppressions d'emplois dont le volet a été présenté le 18-12-2015 pour le Tarn et Garonne nous est resservi en CTL aujourd'hui avec une sauce plus aigre encore : 2 suppressions supplémentaires.

Au-delà des explications que vous nous fournirez, il n'en demeure pas moins :

- *que ce sont des suppressions d'emplois*
- *que ce ne sont pas les dernières*
- *qu'on se dirige vers la fin des services de la DGFIP !*

Oui, car comment faire fonctionner la boutique sans la main d'œuvre nécessaire et sans amplifier davantage la souffrance au travail et le stress ?

Tout simplement en mentant sur les gains de productivité créés par l'informatisation, les simplifications ou les réformes (ex: le prélèvement à la source) ou en délocalisant à des centres de services, dernier exemple en date: les centres de services communs SPL !

Dans ce dernier cas, il s'agit de développer le travail en back-office en s'appuyant sur les possibilités de travail à distance.

Les charges restant alors dévolues au poste SPL s'apparentent plus à de la relation de conseil et de management déjà assurée par le comptable; quant au maintien éventuel de l'accueil physique et téléphonique, ils ne suffiront pas à justifier l'implantation d'emplois B et C.

Tout ceci revient à supprimer nos missions pour mieux accompagner les suppressions d'emplois !
Tout est mis en place également pour apporter la preuve que les fonctionnaires de la DGFIP ne peuvent pas assurer correctement leurs taches !

Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage !

Les élus FO DGFIP 82 ne manqueront pas d'informer les agents sur le sombre avenir que leur réserve le Destructeur général, pardon, le Directeur général, afin qu'ils en tirent les conséquences !

Alexandre Audoynaud Jean-Pierre Maurie Nathalie Maurie Jean-Michel Wiscart